

Conseil Municipal

Le lundi 7 septembre 2015, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, MM. AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mmes BARDELOT Nicole (*ayant délégué pouvoir à M. BLAIN Claude*), TAILLANDIER Armelle (*ayant délégué pouvoir à M. FOUCHET Pierre*), MM. ASSADET Alain (*ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine*) KOENIG Jean-Marc (*ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*).

Secrétaire de séance : Mme FONTAINE Dorothée.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE : le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle esquisse du projet de construction d'une garderie et d'un restaurant scolaire suite aux modifications souhaitées lors de la dernière réunion. Le choix d'un bureau d'étude pour le contrôle technique des travaux, d'un coordonateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et l'étude des sols va être fait rapidement avant le lancement d'un appel d'offres préalable à ces travaux.

L'accueil périscolaire qui sera vraisemblablement proposé dans ces nouveaux locaux pourrait voir le jour avec un partenariat de la CAF du Cher. Diverses précisions sont données et des conseils préconisés pour une telle mise en place suite à une réunion organisée en juillet avec les représentants de cet organisme. Des aides financières pourraient également être consenties.

AD'AP : le Conseil Municipal accepte les propositions de la Socotec pour l'adaptation des bâtiments communaux aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. La demande d'approbation de cet Ad'AP sera transmise aux services préfectoraux avant le 27 septembre prochain.

PLAN LOCAL D'URBANISATION INTERCOMMUNAL : le Maire fait part des conclusions de la dernière réunion à laquelle il a participé et présente les grandes lignes de la conception et des estimations financières par commune pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au sein de la Communauté de Communes en Terres Vives.

DELEGUE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES AUPRES DE LA C.C.T.V. : le Conseil Municipal, vu le souhait de M. Claude BLAIN de ne plus participer aux travaux de la C.L.E.C.T. de la Communauté de Communes en Terres Vives, désigne M. Jean-Marc KOENIG délégué de la Commune de Menetou-Salon à cette commission. Monsieur Claude BLAIN est élu membre de la commission communale du Personnel Communal.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Enfance jeunesse : la rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les activités périscolaires ont repris (37 inscrits pour les TAP des petits à la maternelle).

Espaces verts : la commune de Menetou-Salon a été classée 8^{ème} au concours départemental des maisons fleuries. Le nettoyage des trottoirs rue de la Liberté, rue de la Mairie, rue du Commerce et rue de Paradis est en cours. Le marquage des emplacements sur le parking rue de Paradis va bientôt être réalisé permettant bientôt le stationnement qui sera réglementé ainsi que celui de la rue du Commerce. La plateforme destinée à la réception des moûts des vendanges a été faite à côté du point d'apport volontaire de déchets verts rue de Fontbertrange.

Commission communication : le bilan financier du dernier 14 juillet est donné à l'Assemblée avec un coût moindre par rapport à l'an passé. Une petite animation aura lieu le 18 septembre prochain pour l'accueil des nouveaux arrivants dans la Commune (personnes arrivées depuis le 1^{er} janvier 2014). Une réunion de la commission Communication est prévue lundi 14 septembre prochain pour le suivi du prochain bulletin municipal.

SIGNALISATION ET NUMEROTATION DES HAMEAUX : Le Conseil Municipal accepte le devis reçu de la Société LACROIX pour la signalisation et la numérotation des hameaux.

VENTE ET ACQUISITION DE PARCELLES A LA S.C.I. DU PRIEURE : après avoir rencontré le notaire chargé de cette vente et de cette acquisition, suite aux délibérations du 6 octobre 2014 et du 2 avril 2015, le Maire propose de prévoir l'indication de servitudes complémentaires sur les parcelles concernées. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

INFORMATIONS DIVERSES : le Maire indique au Conseil Municipal que suivant le courrier reçu du Conseil Départemental du Cher, les transports scolaires pour les collégiens et les lycéens sera payant à compter du 1^{er} janvier 2016.

Une convention de disponibilité d'un sapeur pompier volontaire avec le S.D.I.S. du Cher sera conclue pour la mise à disposition du nouvel employé communal.

Les vestiaires du club de football sont vétustes et une étude sera menée pour prévoir soit leur réparation soit leur remplacement. Des devis ont été demandés à cette occasion.

Séance levée à 22 h 30.